

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 13 juin 2023

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6, 7 et 8 juin 2023

2023 DU 73 Dénomination allée Rose Dieng-Kuntz (19e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 23 mai 2023, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " allée Rose Dieng-Kuntz " à une emprise à Paris ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 19^e arrondissement en date du 23 mai 2023 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

La dénomination " allée Rose Dieng-Kuntz " est attribuée à la voie indexée EU/19, voie destinée à devenir publique, reliant la rue d'Aubervilliers et le parvis Rosa Parks à Paris (19^e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO